M. Baldwin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous avons atteint la fin de la période des questions. Le député de Peace River pourrait peut-être poser sa question supplémentaire.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une question supplémentaire et elle s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné l'inefficacité apparente de ses activités outre-mer à l'égard de ces questions, le gouvernement ne pourrait-il pas revoir sa politique de néo-isolationnisme teinté par intermittences de diplomatie à réaction douteuse, afin de chercher une meilleure occasion de présenter des instances qui soient entendues dans les capitales du monde?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je doute que la question ainsi posée soit recevable.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

## LA LOI DE SOUTIEN DE L'EMPLOI

MESURE TENDANT À ATTÉNUER LES EFFETS NÉFASTES DES SURTAXES ÉTRANGÈRES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 9 septembre, de la motion de l'honorable M. Pepin proposant que le bill C-262, ayant pour objet de soutenir l'emploi au Canada en atténuant les effets néfastes qu'entraînent pour l'industrie canadienne l'imposition de surtaxes étrangères à l'importation ou autres mesures dont les effets sont analogues, soit lu pour la 2° fois et déféré au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, et de l'amendement de M. Saltsman (page 7633).

[FranÇais]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, au moment de l'ajournement, hier soir, je disais que le gouvernement fédéral devrait s'administrer selon la formule revenus, dépenses et profits, tandis que dans l'administration de ses affaires personnelles, familiales, sociales, corporatives, municipales et provinciales, il faut appliquer la formule, production, consommation et capitalisation.

La production nationale doit être suffisante pour satisfaire aux besoins des citoyens ainsi que de la capitalisation nécessaire à la sécurité et au développement de la nation. L'économie du Canada est excellente dans son ensemble, même si de nombreux citoyens, de nombreuses familles ne peuvent jouir des immenses ressources de la production nationale.

Au cours de son exposé, l'honorable ministre des Finances (M. Benson) l'a clairement démontré. Il a brassé un tableau de notre situation économique. Il a dit que la production nationale de 1971 avait atteint une valeur de 91 milliards, et si notre économie a réussi, grâce à la technologie et au développement scientifique, à atteindre un aussi haut niveau de production, je ferai remarquer au ministre que si nous avons une production de 91 milliards, nous n'avons, par contre, qu'une consommation de 54 milliards. Nous consommons 60 p. 100 de notre produc-

tion, et ce, grâce aux exportations, qui sont pour une large part acheminées vers les États-Unis.

Et si le bill C-262 est discuté aujourd'hui, c'est parce que nous avons trop produit et que nous n'avons pas suffisamment consommé. Soixante p. 100 seulement de notre consommation représentait de l'exportation et de la consommation. Or, nous avons capitalisé tout près de 37 milliards, à même une production de 91 milliards, soit 40 p. 100. Alors, je dis que notre capitalisation est exagérée et que nous ne consommons pas suffisamment. Par conséquent, il va falloir régler notre problème, organiser notre économie de façon que nous puissions consommer plus. Même si la production augmente à un tel rythme, nous comptons plusieurs milliers de chômeurs au Canada, et des milliers de citoyens dépendent du bien-être social. Par conséquent, ces gens ne font pas de production.

(midi)

Si nous mettions toute notre économie au service de la population, c'est-à-dire si nous mettions à l'ouvrage tous les citoyens, notre production pourrait s'élever à 100 milliards de dollars. Les ressources naturelles que nous possédons présentement sont amplement suffisantes pour produire toute la matière première dont nous avons besoin. Justement, c'est alors que le gouvernement intervient indirectement. Vu que la surproduction et la sous consommation existent, le gouvernement intervient et préfère payer les gens à ne rien faire, en leur versant des prestations d'assurance-chômage et des allocations de bien-être social, pour ne pas augmenter davantage le volume de notre production.

Monsieur le président, je dirai aux honorables députés qu'avant de capitaliser trop, il faut consommer assez. Voilà un de nos grands problèmes. Avant de multiplier les instruments, il faut nourrir les gens; avant d'accumuler des réserves pour l'avenir, il faut satisfaire aux besoins présents. Voilà où nous devrions intervenir.

Hier, j'étais d'accord avec l'honorable député de Joliette (M. La Salle) qui a demandé la formation d'une espèce de commission, de groupes de citoyens qui se réuniraient pour étudier la situation économique du Canada. Cette situation économique doit être étudiée d'une façon logique, et nous ne pouvons pas blâmer la nature de ne pas fournir à l'être humain tout ce dont il a besoin. Dieu a tout mis dans la nature, et en surabondance; il y en a toujours trop pour tous et assez pour chacun.

Cette commission devrait être composée d'experts, d'ingénieurs, d'économistes, de professeurs d'université, de politiciens, de directeurs de banques, de compagnies, de la Bourse, de sociétés de fiducie, de trusts, d'associations, de syndicats, de présidents et de conseillers de tous les grands corps intermédiaires, de groupes, de partis politiques.

Pourquoi donc reconnaître notre impuissance à maîtriser une situation qui dépend de nous, de notre direction,
de notre influence, de notre politique, de nos méthodes
économiques qui sont fausses depuis plusieurs décennies?
Au lieu de défendre les positions acquises et leurs résultats devenus inquiétants, accordons-nous donc un statu
quo. Reconnaissons tranquillement l'état général de toute
l'économie nationale en partant de sa base, des ressources
naturelles et des besoins de tous les Canadiens, en tenant
compte du but de la vie économique et des moyens de
production illimités dont nous disposons. C'est cela que la
commission devrait faire, et la commission que l'honorable ministre a créée devrait être une de celles-là. Pas la
commission qui va intervenir entre le gouvernement et